



SOMMAIRE

Mot du maire.....	1	Postes Canada.....	7
Inspecteur en bâtiment et en environnement.....	4	Nos paysages.....	7
Politique familiale et des aîné(e)s.....	4	Activité collective : vente-débarras.....	8
Ponceaux de béton à vendre.....	4	Festival d'hiver.....	8
Collecte des gros rebuts.....	5	Comité culturel.....	9
Refonte du site Internet.....	5	Petit mot de l'AFÉAS.....	9
Emploi d'été 2012.....	5	Club du Bon Temps, FADOQ de Piopolis.....	10
Subvention pour couches lavables et composteurs.....	6	Conseil de pastorale.....	10
Loisirs et activités prévus au calendrier.....	6	Nouvelles de la Fabrique.....	11

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Le printemps est à nos portes et j'aimerais vous rappeler que tous ceux et celles qui ont des propriétés riveraines doivent se conformer d'ici **le 30 septembre 2012** pour la revégétalisation des bandes riveraines.

La MRC du Granit prévoit cette année, faire une tournée de vérification des bandes riveraines pour connaître l'état de l'avancement de l'application du règlement de contrôle intérimaire, RCI 2008-14 qui est en vigueur depuis 2009 et qui exige que les bandes riveraines soient revégétalisées. La revégétalisation est l'un des gestes simples qui vous permettra de préserver votre investissement et de participer concrètement à : l'amélioration de votre environnement et à la prévention de l'apparition d'algues bleu-vert, à la protection de la qualité de l'eau de votre lac ou de votre cours d'eau, à la préservation de la faune et de la flore.

Travaux sur le terrain

Une équipe d'inspecteur sera sur le terrain afin de réaliser les vérifications. La collaboration de tous les propriétaires visés est essentielle au bon déroulement des visites.

Résumé du règlement

1. Revégétaliser sur une largeur de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux;
2. Une « fenêtré » d'une largeur de 5 mètres maximum peut être gardée pour un accès au lac ou au cours d'eau;
3. Choisir des plantes de variétés indigènes, diversifiées en taille et en espèces, qui conviennent à votre rive en considérant : leur rusticité, la pente, la localisation (talus), le type de sol et l'ensoleillement.

Comment faire

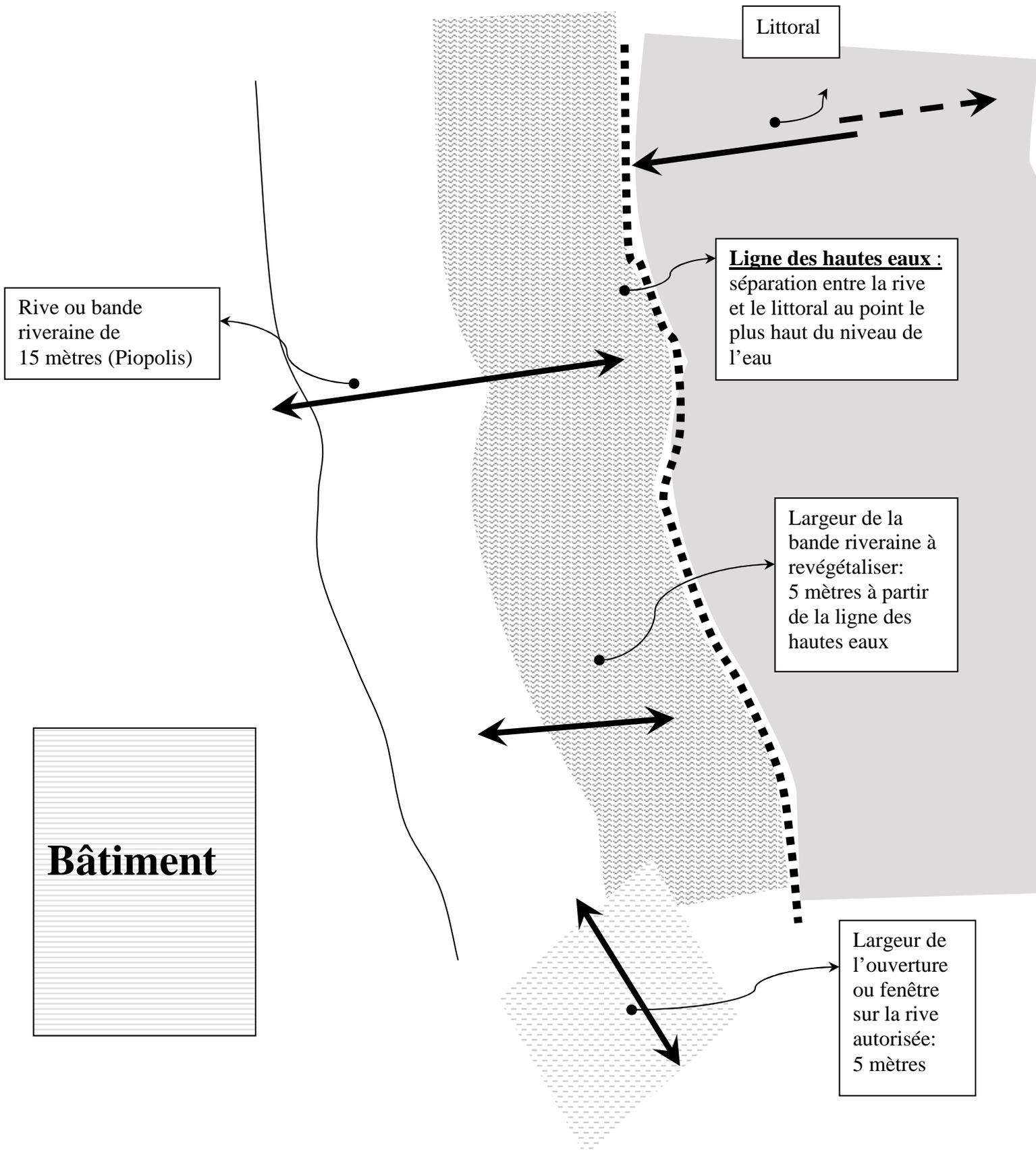
- Laisser pousser la végétation déjà établie sans la tondre ou
- Faire un aménagement paysagé qui respecte le règlement.

Que faire si la rive de ma propriété est instable ou dégradée

Lorsque la rive est dégradée ou en présence de problèmes d'érosion, contactez des spécialistes pour qu'ils puissent réaliser un projet de stabilisation. Diverses techniques, utilisant des végétaux, permettent de corriger ces problèmes.

L'échéance fixée par le règlement, pour restaurer la bande de 5 mètres a été établie au 30 septembre 2012.

Croquis : éléments à modifier si besoin, pour le RCI 2008-14



Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

Pour information supplémentaire, voici un site internet intéressant : <http://www.fihoq.qc.ca>

André St-Marseille, maire

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Nouvel horaire et nouvel inspecteur: C'est maintenant M. Yvan Mathieu qui occupe le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à Piopolis. Il est présent au bureau municipal à tous les mardis de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 tout au long de l'année.

Vous pouvez le rejoindre en composant le 819-583-3953 ou par courriel à ibe@piopolis.ca

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS(ES)

Vous retrouverez en page centrale un document spécial concernant la «Consultation de la population de Piopolis» le samedi 5 mai 2012 dans le cadre de l'élaboration de la Politique familiale et des aînés. Nous vous invitons à le lire.

PONCEAUX DE BÉTON À VENDRE

La Municipalité de Piopolis demande des soumissions pour un lot de plusieurs vieux ponceaux de béton pour usage personnel seulement et non pour la revente. Ces ponceaux sont entreposés derrière le garage municipal. Vous pouvez vous y rendre pour aller les voir.

La date limite pour faire parvenir votre soumission est le 5 avril à 13h00 à l'adresse suivante : Municipalité de Piopolis, 403 rue Principale, Piopolis, GOY 1H0 en écrivant sur l'enveloppe «Soumission ponceaux de béton». N'oubliez pas d'inscrire toutes vos coordonnées sur votre feuille de soumission.

COLLECTE DES GROS REBUTS

La première collecte aura lieu le 28 mai. N'oubliez pas que pour la première collecte de l'année, LES PNEUS SANS JANTES NE SONT PAS RAMASSÉS. La deuxième collecte est prévue pour le 1^{er} octobre 2012 et c'est à cette 2^e date que les pneus sont recueillis.

REFONTE DU SITE INTERNET

D'ici quelques semaines, le nouveau site Internet de la Municipalité de Piopolis sera en fonction. Une toute nouvelle structure ainsi que plusieurs nouvelles informations vous seront offertes. Nous vous invitons à le visionner dans quelques temps, toujours à la même adresse : www.piopolis.ca . N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

EMPLOI D'ÉTÉ 2012

La Municipalité de Piopolis est à la recherche d'un sauveteur national plage pour l'été 2012 pour la surveillance de la plage municipale de Piopolis. La période de travail débute le 23 juin pour se terminer le 12 août du mercredi au dimanche de 11h00 à 17h00. Tous les candidats et candidates ayant un certificat de sauveteur national plage valide doivent faire parvenir leur CV au plus tard le jeudi 12 avril par la poste à l'adresse suivante : Municipalité de Piopolis, 403 rue Principale, Piopolis (Québec) GOY 1H0 ou par courriel à secretaire@piopolis.ca

SUBVENTION POUR COUCHES LAVABLES ET COMPOSTEURS

La subvention pour les couches lavables est toujours disponible pour les résidents permanents de Piopolis, parents d'enfant de moins de six mois. La Municipalité accordera une subvention municipale pour l'achat de couches lavables équivalente à 100% des coûts avant taxes, limitée à 400.00\$/famille. Les familles admissibles doivent se procurer les couches dans une entreprise de la MRC du Granit.

Si vous désirez vous procurer un composteur, vous avez accès à une aide financière par propriété habitable. Ce programme est réservé uniquement aux propriétaires de Piopolis. Toute personne admissible doit nécessairement utiliser ce composteur à Piopolis. Celui-ci doit être acheté à la boutique Le Chiffonnier de la Ressourcerie du Granit au 2969, rue Laval à Lac-Mégantic. La Municipalité accordera une subvention municipale équivalente à 50% du coût avant taxes.

Vous devez vous présenter au bureau municipal aux heures d'ouverture en apportant votre coupon de caisse pour le remboursement. Vous devrez également compléter un formulaire d'engagement d'honneur pour les couches lavables ou pour le composteur.

LOISIRS ET ACTIVITÉS PRÉVUS AU CALENDRIER

- Pour le mois de juin, des cours de hula-hoop seront offerts pour les enfants de Piopolis à un coût modique grâce à la participation financière de Québec en forme et de la collaboration de la Municipalité de Piopolis. Les familles recevront une annonce pour inscrire leur(s) enfant(s).
- Aux alentours de la fin juin-début juillet, le pique-nique familial sera de retour au camping. Cette activité est ouverte à toute la population de Piopolis. Vous recevrez une publicité postale pour plus de détails.

POSTES CANADA

Dorénavant, la nouvelle maîtresse de poste Mme Sylvie Richard vous accueillera au 431, rue Principale (anciennement le bâtiment de la Caisse populaire Desjardins). Les heures d'ouverture demeurent les mêmes soient le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30. Prenez en note le nouveau numéro de téléphone du bureau de poste soit le 819-554-8699.

NOS PAYSAGES, PORTRAIT D'AUJOURD'HUI, REGARDS SUR L'AVENIR

La matière première de la Route des Sommets repose sur le patrimoine paysager régional. La maîtrise et le maintien de la qualité de ces paysages naturels, agroforestiers, villageois et urbains font partie des défis d'avenir non seulement de la Route des Sommets mais aussi de la MRC du Granit comme milieu de vie. C'est pourquoi le CLD a fait réaliser en 2011 une étude de caractérisation et d'évaluation des paysages. Cette étude maintenant complétée porte sur les éléments suivants : une analyse paysagère et de la fréquence de visibilité des champs visuels, un diagnostic et une évaluation des unités de paysages, l'identification des zones sensibles et des enjeux paysagers et, finalement, des recommandations.

Fort de ces résultats, le CLD prévoit suivre certaines de ces recommandations dès 2012. D'abord, une présentation de l'étude s'est déroulée le 8 février dernier pour les maires, directeurs de municipalité et divers représentants de groupes d'intérêt. Une conférence destinée à la population est maintenant envisagée. Puis, un projet planifié avec le MAPAQ pourrait permettre d'améliorer concrètement la qualité des paysages agricoles grâce à des interventions portant sur les bâtiments agricoles, les champs en friche, etc. Finalement, le CLD prévoit investir dans la création de nouvelles tables de lecture de paysages qui seront

installées dans des haltes offrant des coups d'œil remarquables sur des paysages montagneux.

Pour en savoir plus ou consulter les résultats de cette étude, contacter Nil Longpré au 819.583.4411 #225 ou nil.longpre@cldgranit.qc.ca

ACTIVITÉ COLLECTIVE : VENTE-DÉBARRAS

La vente-débarras collective aura lieu dorénavant la première fin de semaine du mois de juillet au lieu de celle du mois d'août. C'est uniquement à cette période que vous n'avez pas besoin d'un permis pour faire une vente-débarras. Nous vous souhaitons de belles trouvailles les 6, 7 et 8 juillet prochain.

FESTIVAL D'HIVER

Le samedi 4 février dernier a eu lieu la 10^e édition du Festival d'hiver. Ce fut une belle journée hivernale quoique un peu frisquette aux dires de certains.

La parade «Sports d'hiver d'hier à aujourd'hui à Piopolis» a été un moment fort de la journée où des anciennes joueuses de la ligue de ballon balai (1977-1979), des joueurs de hockey de l'époque (1964-1976) et des raquetteurs Les Coureurs des bois (1973-1975) ont défilé. Même le bonhomme Carnaval était présent. Également, des enfants ont paradé avec leur équipement représentant un sport d'hiver qu'ils pratiquent. Des VTT avec remorque illustrant toujours des sports d'hiver et des chevaux avec carriole fermaient la parade.

Pour la tenue de la parade, le comité désire remercier Bruno Grenier, la Ferme Vieux Village S.E.N.C. et le Club Richelieu de Lac-Mégantic ainsi que tous les figurants et figurantes. Merci également aux partenaires financiers sans qui certaines activités n'auraient pas pu être offertes

soient la Municipalité de Piopolis, le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Région de Mégantic, la députée provinciale Johanne Gonthier, Enseignes Bouffard, Fromagerie La Chaudière et la boulangerie Le Croissant d'Or.

À l'an prochain pour la 11^e édition!

COMITÉ CULTUREL

Pour sa 14^e année d'activités, le Festival Saint-Zénon-de-Piopolis vous propose six magnifiques concerts à l'église et, à la demande populaire, un retour au concert en plein air au parc du Croissant-de-Lune. De plus, il y aura quelques mini-concerts qui se dérouleront à la Halte des Zouaves. Nous vous invitons à consulter la programmation complète de la saison 2012 du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis au www.festivalpiopolis.ca Pour plus de détails, vous pouvez téléphoner au 819-583-3255.

PETIT MOT DE L'AFÉAS

Merci beaucoup à tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué au succès du Festival d'hiver. Un merci spécial à toutes celles qui nous ont confectionné des desserts tous plus savoureux les uns que les autres lors du souper-spaghetti du Festival!

Quelques infos sur nos prochaines activités :

- Journée de l'amitié le 26 mars à Sherbrooke.
- 21^e édition du Grand Tour du lac Mégantic, le 10 juin 2012.

Si tu désires te joindre à nous pour l'une ou l'autre de nos activités tu es la bienvenue.

Carolle Fortier, présidente

Lucie Grenier, secrétaire-trésorière

Guyane Hamel et Jacinthe Lafontaine, administratrices

CLUB DU BON TEMPS, FADOQ DE PIOPOLIS

Le mercredi 28 mars, M. Marc Beulé viendra nous parler du projet de la «Politique familiale et des aînés de Piopolis». Si vous êtes intéressés, présentez-vous au local de la FADOQ situé dans l'édifice municipal à 12h00.

Le printemps est là, on vous invite membres et non-membres à un dîner de cabane à sucre le jeudi 29 mars à l'érablière Cloutier pour le dîner. La tire sur la neige est offerte à partir de 11h30. Vous devez réserver avant le 24 mars en téléphonant au 819-583-3668 ou au 819-583-3061.

Le mercredi 30 mai, ce sera l'assemblée générale annuelle du Club du Bon Temps. Nous vous attendons à 12h00. N'oubliez pas d'apporter votre sandwich pour le dîner. Une soupe et un dessert vous attendent. Par la suite, l'assemblée générale débutera.

Bienvenue à tous et à toutes!

Clémence G. Lafontaine, présidente

CONSEIL DE PASTORALE

Le 23 novembre 2011, Mgr Luc Cyr, notre nouvel archevêque, est venu rencontrer les gens de la région de Lac-Mégantic afin de mieux connaître un coin de son diocèse et les diocésains d'ici. Il a succédé à Mgr André Gaumond en poste à la tête de l'archevêché de Sherbrooke depuis 1996.

Le 8 février dernier a eu lieu le premier sacrement du pardon à Woburn, où notre curé, l'abbé Léo Durocher a présidé la cérémonie. Jules Grenier de Piopolis était parmi les huit participants à cette célébration.

Nous avons reçu des nouvelles de sœur Marie-Andrée Labrie, religieuse missionnaire à Notre-Dame-des-Anges. Elle œuvre dans la paroisse Saint-Paul de Kibibi au Congo. Elles sont cinq professes, trois postulantes et deux aspirantes dans leur couvent. Elle remercie les paroissiens de son village de Piopolis pour leur générosité. Ces dons leur permettent de mieux travailler au réconfort spirituel et humain de leur village, une religieuse très reconnaissante.

Le temps du carême, temps de partage, est commencé depuis le 22 février. Les Jours Saints du 1^{er} au 8 avril seront célébrés dans les différentes communautés de la paroisse Saint-Joseph-des-Monts. Tous, vous êtes invités à y participer. À Piopolis, la Veillée Pascale sera célébrée le samedi 7 avril à 19h00. Nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Yvette Grenier, secrétaire

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

- 1) Samedi soir le 31 mars à 19h, la messe dominicale du dimanche des Rameaux sera célébrée dans l'église. MERCI aux paroissiens(nes) qui ont assisté à la célébration eucharistique à la sacristie cet hiver. Ce déplacement a comme unique but de diminuer les coûts de chauffage.
- 2) Les gestionnaires, Luc, Jacques et Florian ont fait un beau local de rangement sous le chœur de l'église afin de remiser les objets que vous donnez tout au cours de l'année qui seront vendus au profit de l'église lors du bazar annuel qui se tiendra la même fin de semaine que la vente-débarras municipale soit les 6, 7 et 8 juillet 2012. C'est un rendez-vous dans une ambiance fraternelle à ne pas manquer d'autant plus que cette activité en est une de financement. BRAVO à nos 3 bénévoles. Nous profitons de vos talents et que le Seigneur vous le rendre au centuple!

3) NOUVEAUTÉ :

Nous avons refait une demande auprès d'emplois Été Canada afin d'avoir une subvention pour un emploi étudiant (Sec V ou plus). Espérons que cette année, notre demande aura gain de cause pour un plein temps d'une durée de 9 semaines comme agent touristique et culturel. Donnez votre nom à Bibiane Lafontaine au 583-3832.

4) Le printemps s'en vient... La cohorte de bénévoles aussi est tout fin prête pour recueillir vos canettes et bouteilles consignées dès 9h00 le samedi 19 mai. Préparer vos sacs...MERCI à l'avance. Aidez-nous à maintenir le cap du 500.00\$ que nous avons atteint l'automne dernier. Ce succès nous le devons à tous et chacun d'entre vous qui tout au cours de l'année ont une pensée pour l'église de leur village. Soyons-en fiers! De plus, Jeannine G. Grenier profite de cette occasion pour vous informer que le grand ménage de l'église se fera le mardi 8 mai de 9h00 à midi soit avant le 1^{er} concert. Elle a besoin de bras nouveaux, donnez-lui votre nom au 819-583-0270.

5) Nous avons quelques bancs de la 1^{ère} église à vendre, ils datent de la fin des années 1890. Vous pouvez les voir à la page 88 dans le livre du centenaire ainsi qu'au sous-sol de l'église. Vous avez jusqu'au 12 septembre 2012 à midi pour remettre votre offre sous enveloppe cachetée à Lucie Fortier secrétaire ou Diane Lafontaine, présidente.

Tous les membres du Conseil de gestion vous souhaitent un beau printemps ensoleillé garantie d'une énergie renouvelée!

Diane Lafontaine, présidente du Conseil de Gestion



Cette brochure est imprimée sur du papier postconsommation à 100%
et traité sans chlore à 100%